

---

## Bien vivre à Savigny

---

### A la recherche du temps perdu par Alexis Teillet

Nous adressons tous nos vœux de santé et bonheur aux Saviniennes et aux Saviniens. Que cette nouvelle année soit enfin celle du démarrage des projets dont la ville a besoin!

Notre modification N° 2 du **PLU** de septembre 2021, qui aurait permis de contenir les constructions trop hautes et trop denses dans les quartiers pavillonnaires, n'a pas été reprise par Alexis TEILLET. Seize mois plus tard, le PLU modifié de 2018 est toujours en vigueur. Le Maire annonce une modification N°3, qui consiste à supprimer la transition entre les habitats pavillonnaires et collectifs. Cette mesure risque de rendre invendables et invivables les maisons qui seront à proximité des immeubles, et va générer des programmes de logement encore plus haut.

**La démocratie locale** : une année gaspillée par l'arrêt brutal de notre projet des conseils de quartier, remplacés par des réunions d'information nommées « comités de quartier », destinées à vanter l'action du Maire. Les budgets participatifs ont été abandonnés, sans doute trop démocratiques pour cette majorité. « Le projet d'antenne des **restos du cœur** sera maintenu », annonçait le Maire à son arrivée en 2021 : un an plus tard, aucune nouvelle.

**Le rachat de l'ancien cinéma**, engagé à l'été 2021, devrait enfin aboutir. Mais alors que 2,3 millions d'euros sont déjà engagés, 12 mois n'ont pas suffi à la majorité pour écrire le moindre mot de présentation de ce lourd investissement et du projet culturel municipal qui doit l'accompagner. Nous craignons une nouvelle gabegie financière à l'image de la rénovation de l'école Ferdinand Buisson, elle aussi mal préparée en son temps par la même majorité.

Quant à la réfection **de l'avenue Carnot**, arrêtée en décembre 2021, elle est toujours en chantier un an plus tard, avec sa chaussée défoncée, un surcoût de 250 000 euros, et en prime les arbres coupés.

2022 aura été une année noire pour la ville. Mis à part la maison des associations sportives, tous les projets structurants de la commune ont été retardés, vidés de leur sens ou simplement supprimés. Que de temps perdu pour notre commune.

Retrouvez-nous sur notre site [www.bienvivreasavigny.org](http://www.bienvivreasavigny.org)

**Groupe BVS : Lydia BERNET, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Nathalie COETMEUR, Jean-Marc DEFREMONTE, Bruno GUILLAUMOT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Jacques SENICOURT**

---

---

### Osons Savigny

---

Le groupe Osons Savigny vous souhaite une très bonne année 2023. Malgré le contexte économique difficile, les associations, la municipalité et tous les acteurs politiques engagés, font leur possible pour que les Saviniennes et les Saviniens puissent oublier cette période compliquée, avec des moments festifs et solidaires.

Nous avons choisi de mettre de côté les débats transpartisans pour participer à ce grand élan de générosité. Il y a le temps politique et il y a le temps de l'action.

Nous sommes aujourd'hui plus que jamais, mobilisés pour que Savigny retrouve la vitalité économique qui a fait son attractivité.

**Aude Hernandez et Christophe-Reynald MICHEL.**  
Conseillers municipaux du groupe  
« Osons Savigny ».

---

---

### Vivons Savigny Autrement, avec Olivier VAGNEUX

---

#### TRAHISON !

Le 14 novembre, Alexis TEILLET accordait un permis de 96 logements, en pleine zone pavillonnaire, aux 13-21, avenue Gambetta.

Où sont donc passés ses engagements de campagne ?

#### INVITATION

Retrouvons-nous autour d'une galette, le lundi 23 janvier à 20 h 30, salle Lavit au COSOM, pour des vœux et un premier bilan.

**Olivier VAGNEUX** · [olivier@vagneux.fr](mailto:olivier@vagneux.fr)  
[vagneux.fr](http://vagneux.fr) · 06.51.82.18.70

---

# I SAVIGNY Tribunes politiques I

*Les textes publiés sous cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.*

## Rassemblons Savigny ! - Majorité municipale

**1 an : déjà 56 % de nos engagements tenus et 32 % en cours de réalisation !**

Mesdames, Messieurs,

Nous ne pouvons commencer cette tribune sans vous souhaiter une belle et heureuse année.

En 2022, nous avons fait le vœu de redorer le blason de notre belle commune. Celui de Savigny-sur-Orge que nous aimons tant et que nous chérissons: auréolé des couleurs du dynamisme renouvelé, teinté des concertations et des échanges retrouvés ou encore revivifiés des envies d'avenir.

En 2022, nous avons relancé le **projet de renouvellement urbain de Grand-Vaux** et avons choisi les commerçants qui s'installeront dans les locaux de la **dalle commerciale**. Les relogements arrivent à leur terme et nous espérons la première déconstruction pour le premier trimestre 2023. La désignation prochaine de l'aménageur clôture cette phase administrative. Place à l'opérationnel, et aux réalisations concrètes !

En 2022, nous avons inauguré le nouvel équipement scolaire **Ferdinand Buisson**.

En 2022, nous avons fait, officiellement, **l'acquisition du cinéma Excelsior** et des boxes attenants. Un bureau d'études a été choisi et sa mission principale est de concevoir techniquement et financièrement ce projet d'envergure. Le centre culturel sera constitué d'une salle polyvalente de spectacle, de deux salles de cinéma, d'un espace mémoriel et d'un espace de convivialité. Entre diffusion et médiation, ce centre culturel permettra à chacun de pouvoir s'ouvrir au monde des arts si diversifié et de permettre les rencontres entre les publics et les artistes.

En 2022, nous avons posé la première pierre de la **Maison des associations sportives**. Accueillant le service des sports, ce lieu est destiné aux sportifs, aux clubs et aux associations pour que se rencontrent la pratique loisirs, le sport de haut niveau et l'accès libre aux équipements sportifs de la ville. Conçu comme vertueux, **ce bâtiment, nouvelle génération**, à énergies positives, doté de panneaux solaires récupère les eaux pluviales.

En 2022 et cela se poursuivre en 2023 et bien après, **vous êtes devenus acteurs de votre ville**, acteurs de son attractivité, acteurs de son embellissement, acteurs de son dynamisme. Les réunions publiques et ateliers de concertation ont été nombreux, les comités de quartier ont été relancés et nous avons remis en place la matinée d'accueil des nouveaux habitants. L'application citoyenne lancée en 2023 est une opportunité de plus de vous écouter, de signaler les problématiques en ville et d'y répondre rapidement. Les occasions de penser la ville de demain ne manqueront pas : concertation autour du pôle gare, modification du Plan local d'urbanisme, échanges avec le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de l'Essonne (CAUE) sur la redynamisation du quartier Gare / Davout (avec la réappropriation de la rue du Mail et de la Grande rue)...

Ces **projets d'envergure** comme les **services publics du quotidien** que vous offre la ville ne sont uniquement possibles grâce au professionnalisme, à l'implication et au dévouement des agents de la commune et de tous nos partenaires institutionnels ou associatifs. Nous les remercions chaleureusement pour leur accompagnement et leur engagement.

Ce bilan non-exhaustif est plus que positif. Et nous n'intégrons pas tous les accomplissements hors programme !

**Nous aborderons 2023 avec la même énergie et la même envie : celle de tenir nos engagements, de répondre à vos besoins et de construire ensemble le Savigny de demain !**

Les élus du groupe « Rassemblons Savigny ! »